

Mme Patricia L. de Forges  
président depuis mars 2006



M. Jean-Pierre Camoin  
membre depuis novembre 2005



M. Guy Puech  
membre depuis mars 2006



Mme Dominique Dalmas  
membre depuis mars 2009

M. Jacques Roland  
membre depuis  
octobre 2009

Mme Joëlle Adrien  
membre depuis octobre 2009



Mme Aline Gaulupeau  
membre depuis octobre 2009



M. Damien Léger  
membre d'août 2003  
à août 2009



M. Jean-Pierre Musso  
membre de février 2003  
à février 2009



M. Michel Rumeau  
membre d'août 2003  
à août 2009

M. Jean Souquet  
membre depuis janvier 2008,  
décédé en septembre 2009



Mme Monique Vernet  
membre d'août 2003  
à août 2009

ACNUSA

En 2009, quatre nouveaux membres ont été nommés pour remplacer ceux nommés en 2003.

# Lettre à

Monsieur le président de la République,  
Monsieur le président du Sénat,  
Monsieur le président de l'Assemblée nationale,  
Monsieur le Premier ministre,

À l'occasion de son dixième anniversaire, l'ACNUSA a pu mesurer combien le regard porté sur l'environnement s'est profondément modifié depuis sa création. Devenu une des préoccupations majeures des professionnels du transport aérien, le développement durable est parfois présenté, par certains, comme un moteur de son développement. De leur côté, les riverains admettent être aujourd'hui plus écoutés et disposer d'une information substantielle, fiable et transparente. Cependant, il convient de rappeler la nécessité de réunions régulières des instances de concertation qui sont souvent le seul lieu d'échanges entre les différentes parties.

L'année 2009 a vu se concrétiser nombre de mesures recommandées depuis plusieurs années par l'Autorité : meilleure prise en charge financière du dispositif de l'aide à l'insonorisation des logements pour les opérations groupées, possibilité de saisie conservatoire d'un aéronef en cas de non paiement des amendes administratives prononcées par l'Autorité, réforme de la procédure des amendes assurant ainsi un meilleur respect des droits de la défense tout en étant plus rapide et donc plus pédagogique. Même si certaines recommandations sont encore ignorées ou d'une mise en œuvre trop lente, l'Autorité se félicite du lancement, tant attendu, de l'étude DEBATS, première étude épidémiologique menée en France sur les effets du bruit sur la santé.

Pour autant, diverses actions doivent être poursuivies, notamment en matière de limitation des nuisances du trafic d'hélicoptères dans les zones à forte densité de population ou de simplification du dispositif d'aide à l'insonorisation des logements ; d'autres doivent être développées telles que l'évaluation des procédures de descente continue. De nouvelles pistes de travail doivent être suivies, tout particulièrement afin d'éviter que de nouvelles populations proches des aéroports ne soient exposées au bruit des avions ou encore pour répondre aux préoccupations grandissantes des associations sur la question des vols de nuit. Sur ce dernier point, l'Autorité encourage les gestionnaires des aéroports à dialoguer avec les riverains et souhaite que les autorités françaises portent le sujet au niveau européen, seul adapté à définir des mesures de portée plus générale.

En 2010, les compétences de l'ACNUSA devraient être étendues à la pollution atmosphérique sur et autour des aéroports. Si l'Autorité ne peut que se féliciter de cette évolution, elle insiste cependant sur la nécessité que lui soient garantis des moyens de fonctionnement à la hauteur de l'extension de ses missions. Sans le renforcement conséquent de ces moyens, elle ne sera pas en mesure d'assumer à la fois la procédure des amendes, les contrôles et les études à mener tant sur le bruit que sur la qualité de l'air.



Patricia L. de Forges

## Hommage à Jean Souquet

L'année 2009 a été marquée par le décès de Jean Souquet survenu le 27 septembre ; il était membre de l'Autorité depuis janvier 2008 au titre de ses compétences en matière de navigation aérienne.

L'ACNUSA et son équipe tiennent à rendre hommage à son grand professionnalisme, sa forte implication dans la réduction des nuisances aéroportuaires et sa profonde gentillesse.